

RAPPORT D'ACTIVITE

PROJETS + ACTIONS

2017



Projets + Actions – 2 rue des noisetiers – 95280 Jouy Le Moutier

www.projetsplusactions.org info@projetsplusactions.org

N° d'association 0953017593 - Tel : 01 30 38 10 74

SOMMAIRE

Avant Propos	3
I Présentation de l'OSI Projets + Actions	4-9
II Synthèse Budgétaire 2017	10-23
III Actions réalisées 2017	24-43
IV Bilan général des activités 2017	44
V Budget et perspectives 2018	45

AVANT PROPOS

En 2017, Projets Plus Actions a continué à agir, auprès de ses partenaires de terrain, pour la protection d'endroits naturelles remarquables.

Nous abordons notre douzième année d'existence avec un sentiment ambivalent. Lorsque nous comptabilisons nos actions, nous pouvons dire que, par rapport à notre taille, nous avons fait beaucoup. En revanche, au regard des enjeux et des besoins locaux, nous sommes encore loin de pouvoir apporter toute l'aide financière et technique dont nos partenaires auraient besoin.

Conscients de cet état de fait, nous concentrons notre énergie à construire une association plus forte, plus grande et plus agissante. Nous continuons notre mutation pour transformer notre petite structure en structure moyenne, eu égard aux standards de notre domaine d'intervention.

Ressources humaines, ressources financières, savoir-faire et acquisition de compétences sont au cœur nos réflexions.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes gravitant au sein de notre réseau pour l'aide qu'il nous apporte. Mécènes, artistes, adhérents, donateurs, bénévoles... chacun est indispensable pour la réussite de nos initiatives.

Plus que jamais, nous pensons que la protection de l'environnement est conjugable avec l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Nous en avons la preuve très régulièrement. Cela est difficile, exigeant et nous questionne.

Cette approche globale est difficile car elle nous force, nous et nos partenaires, à agir dans des domaines différents et à devenir des plurispécialistes.

Nous faisons à notre mesure et cherchons constamment à améliorer notre approche.

Jean-Marc Civièrè
Responsable du développement

I Présentation de Projets + Actions

L'association a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, la protection, la défense, la mise en valeur, la sauvegarde et la préservation de la biodiversité au sein des espèces et entre espèces, ainsi que celle des écosystèmes ; et ce par tous moyens dont le déploiement et le développement sur le terrain de projets globaux regroupant les trois piliers du développement durable que sont l'économie, le social et l'environnement, et le soutien à la recherche scientifique autour de la biodiversité.

L'association pourra s'associer à d'autres associations, groupements, fondations, sociétés ou personnes physiques qui poursuivent le même but et/ou leur apporter un soutien technique et financier.

Elle pourra faire valoir les intérêts qu'elle défend en engageant toute action amiable ou contentieuse qui s'impose.

Ses actions s'inscrivent dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique adoptée lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, et dans le respect des droits de la Femme, de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, et de la Déclaration des droits de l'Enfant.

Elles s'adressent à l'ensemble de la population sans discrimination aucune, notamment de sexe, de religion, ou d'origine.

Projets + Actions a été enregistré le 28 décembre 2006. N° 0953017593, sous-préfecture de Pontoise et cofondé par Jean-Marc Civièrè et Fabrice Chapuis-Lévêque.

Vision

Face aux problématiques grandissantes d'érosion de la biodiversité, de changement climatique et de précarisation des conditions de vie en milieu rural, il est nécessaire de proposer des solutions innovantes et durables. La vision de Projets Plus Actions consiste à agir pour la conservation de l'environnement, tout en favorisant le progrès social. Projets Plus Actions promeut une approche globale et intégrée, plaçant les problématiques environnementales au cœur des enjeux de développement humain sur des sites naturels reconnus pour la diversité de leur biodiversité.

Principes

L'action de Projets Plus Actions est guidée par 6 grands principes:

- Son intervention porte sur des actions de développement s'inscrivant dans la durée ;
- Ses actions se réalisent dans le respect des cultures et des logiques sociales locales ;
- Ses actions s'attachent à prendre en compte les politiques sectorielles nationales ;
- Ses actions se fondent sur une logique de développement durable et sur la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux du développement ;
- Ses actions reposent sur une intervention indirecte visant à accompagner ces acteurs locaux dans leurs interventions en faveur de la biodiversité ;
- Ses actions s'intègrent dans un large dispositif de capitalisation et de partage d'expérience.

CHARTRE ETHIQUE

Vision, Mission et Valeurs

Vision de Projets Plus Actions :

Projets Plus Actions a l'ambition de participer à la préservation de la biodiversité au travers de projets locaux contribuant au développement économique et sociétal des populations vivant au cœur de ces écosystèmes.

Mission de Projets+Actions :

Projets Plus Actions a deux missions principales pour atteindre sa vision.

L'association identifie et gère des projets de préservation de la biodiversité par l'intermédiaire de partenaires locaux qui reçoivent les fonds de Projets Plus Actions et qui mettent en oeuvre sur le terrain les actions de sauvegarde et de mise en valeur des espèces menacées.

Projets Plus Actions effectue le suivi de la réalisation des projets jusqu'à l'atteinte des objectifs.

Par ailleurs, Projets Plus Actions collecte des fonds auprès de donateurs privés ou publics, particuliers ou institutionnels en vue de financer les projets locaux.

Projets Plus Actions s'assure que les fonds collectés sont utilisés de la façon la plus efficiente possible.

L'action de l'association se déroule dans un nombre limité de pays.

Valeurs de Projets Plus Actions :

Les actions de l'association s'inscrivent dans le cadre des Déclarations Universelles des Droits Humains, des Droits de l'Enfant, des Principes et Droits Fondamentaux au travail, de la Convention sur la diversité biologique, la Conférence de Nagoya, les Objectifs d'Aichi, les Nouveaux Objectifs du développement Durable,...

Elles s'adressent à l'ensemble de la population sans discrimination aucune, notamment de sexe, de religion, ou d'origine.

Les valeurs de Projets Plus Actions sont la solidarité, l'indépendance, l'intégrité, l'équité, la loyauté, l'excellence, la confiance, l'engagement, le respect, la responsabilité, la passion...

Relations entre Projets Plus Actions et ses parties prenantes:

Donateurs :

Projets Plus Actions s'engage à respecter l'affectation des dons tels que définis par les donateurs. Projets Plus Actions met tout en œuvre pour que sa gestion soit optimisée et efficace et que afin que les dons contribuent au maximum à l'action environnementale et sociale.

Projets Plus Actions communique régulièrement et en toute transparence auprès de ses donateurs l'avancement des projets et les résultats obtenus.

Bénévoles :

Projets Plus Actions donne aux bénévoles une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement.

Projets Plus Actions s'engage à définir des activités choisies par les bénévoles et leur permettant de s'engager au sein de l'association.

Projets Plus Actions fait participer les bénévoles à la vie de l'association et lui communique les résultats.

Projets Plus Actions couvre par une assurance les risques éventuels encourus par les bénévoles dans l'exercice de leur activité.

Projets Plus Actions communique régulièrement et en toute transparence auprès de ses bénévoles l'avancement des projets et les résultats obtenus.

Les bénévoles soutiennent en toute conscience les objectifs et les valeurs de Projets Plus Actions, s'informent de sa stratégie et de son fonctionnement.

Les bénévoles se sentent responsables et solidaires de la promotion de Projets Plus Actions et de son développement.

Les bénévoles acceptent d'adhérer à Projets Plus Actions et collaborent dans un esprit d'équipe et de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles de l'association.

Les bénévoles ne peuvent pas engager des actions au nom de Projets Plus Actions ni communiquer sans l'accord du Conseil d'Administration.

Salariés :

Projets Plus Actions définit un poste et un contrat de travail pour chacun de ses salariés.

Volontaires :

Projets Plus Actions donne aux volontaires une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement.

Projets Plus Actions s'engage à définir des missions confiées aux volontaires avec des objectifs et des indicateurs de mesure de leur contribution.

Les volontaires s'engagent à respecter les us et coutumes de son pays d'intervention.

Les volontaires s'engagent à respecter les lois de son pays d'intervention.

Les volontaires s'engagent à respecter ses interlocuteurs notamment par l'emploi du vousoiement et de la courtoisie.

Les volontaires s'engagent à ne pas développer de relations commerciales avec les membres de la structure d'accueil ou avec des membres de la communauté aidée.

Les volontaires s'engagent à tout mettre en œuvre pour réaliser sa mission dans de bonnes conditions en ayant pour but la réalisation de l'objectif précis qui lui aura été proposé.

Les volontaires feront preuve de mansuétude quant aux conditions d'hébergements, de nourriture et aux outils disponibles pour la réalisation de leur mission.

Les volontaires s'engagent à ne pas profiter de la pauvreté, du contexte local et de la détresse humaine rencontrés pour obtenir, avec ou non compensation, des faveurs sexuelles, des produits à un prix anormalement bas ou corrompre des élus et/ou des membres de structures privées.

Les volontaires s'engagent à ne pas mettre en danger d'autres membres de la mission, les membres des structures locales partenaires ou des populations bénéficiaires ou non de sa mission. Ainsi, il est recommandé aux volontaires de ne pas chercher à aller dans des endroits réputés dangereux. D'une manière générale, il est recommandé de ne pas circuler seul mais en groupe avec à minima un responsable du partenaire local.

Les volontaires s'engagent à retourner à Projets Plus Actions au plus tard dans le mois suivant la réalisation de la mission un document comportant une synthèse de la mission qui lui sera remis à la fin de sa mission.

Les volontaires s'engagent à signaler à Projets Plus Actions toute information importante concernant un fait pouvant nuire à la bonne réalisation de la mission, à la sécurité des volontaires et/ou des partenaires locaux.

Les volontaires s'engagent à utiliser le bon sens commun en accord avec les responsables locaux pour la résolution de problèmes imprévisibles.

En cas de problème de santé grave, il est expressément recommandé au volontaire de communiquer immédiatement avec l'assurance rapatriement sélectionnée afin d'organiser un rapatriement sanitaire immédiat et d'en avertir Projets Plus Actions.

Les volontaires ne peuvent pas engager des actions au nom de Projets Plus Actions ni communiquer sans l'accord du Conseil d'Administration.

II Synthèse Budgétaire 2017

COMMENTAIRES :

Evolution du résultat net et du report à nouveau

Les comptes de l'année 2017 mettent en évidence une dégradation de la situation financière de L'Association « Projets Plus Actions »

Ainsi, le résultat net de l'exercice est déficitaire à hauteur **8 272,40 €**.

L'association suit son projet associatif tel que définit conjointement par ses membres. En revanche, l'année 2017 a vu des investissements en termes de collecte de fonds qui ont impactés les résultats. Ces investissements vont se poursuivre en 2018 et commenceront à porter leurs fruits en fin d'année.

Comme prévu en 2016, Nous n'avons pu dépasser le plafond de **106 036,10 €** générés par les ventes d'œuvres d'art. Le montant réalisé est de **97 965,78 €** en 2017. Il est probable que ce montant sera amené à décroître, sauf à trouver de nouvelles formules plus efficaces.

Concernant le potentiel écotouristique évoqué dans le rapport 2016, nous avons pu faire un premier essai avec une mission de 2 personnes au Bénin, dans la région de Tanguiéta. Des investissements sont nécessaires pour relancer l'écotourisme à Vohimana à Madagascar. Les installations sont dégradées. Quant aux missions d'écovolontariat dans le massif du Makay à Madagascar, elles continuent à se développer.

En 2017, nous avons testé un autre axe de développement via la collecte de rue. Les premiers résultats sont encourageants, mais les investissements à réaliser sont lourds et ont pesé sur le résultat, et pèseront encore davantage en 2018.

I-B- Evolution des recettes

Le total des recettes de l'année 2017 s'élève à **399 138,53 €** en augmentation de **26,62 %** par rapport à 2016 (315 203,95 €), en partie grâce aux collectes de rue.

I.B.1. Recettes propres issues de l'adhésion de nos membres

Les recettes des cotisations des membres sont passées de **1 400 €** en 2016 à **3 280 €** en 2017, soit une hausse de **134,28 %**. Ceci s'explique par le mode de recalcule des montants affectés aux adhésions. En 2017, nous avons obligé les écovolontaires à adhérer à l'association et sommes passés de 41 adhérents à **116** en 2017

I.B.2. Subventions, partenariats et mécénats

Les subventions d'exploitation sont passées de 5 280,33 € en 2016 à **0 €** en 2017. Nous avons bénéficié d'un accompagnement de Coordination Sud via le dispositif FRIO. Le solde sera versée en 2018.

I.B.3. Dons

Les dons ont progressés passant de 179163,57 € en 2016 à **267 255,49** en 2017, soit une progression de **49,16%**. Cette différence est principalement due à la collecte de rue.

I-C- Evolution des charges

Le total des charges d'exploitation au 31/12/2017 se monte à **188 264,23 €**, en progression par rapport à 2016 (170 978,61 €), soit **10,10 %** de progression sont maîtrisées. 25,59% de charges sont affectées à la masse salariale et aux charges sociales afférentes.

L'accompagnement des projets à l'étranger s'élève à **219 058,60 €** sur l'exercice contre **132 191,62 €** en progression de **65,71 %** et concerne essentiellement des projets à Madagascar.

II - BILAN

Une analyse du bilan révèle :

- des fonds associatifs toujours trop faibles
- une progression des rentrées financières

Conclusion

Les conclusions de l'analyse comptable de l'association sont très proches des années précédentes. L'association continue sa progression mais manque de moyens de développement. En revanche, des critères comme le nombre d'adhérents, le montant des projets financés et l'évolution positif du budget sont des indicateurs forts et montre que l'association progresse dans le bon sens.

Le **nombre d'adhérents** était de 116 en 2016 contre 37 en 2015 soit une **augmentation** de **213,51 %**.

BILAN 2017

BILAN

BILAN AU 31/12/2017									
ACTIF	31/12/17			31/12/16	Ecart N/N-1	PASSIF	31/12/17	31/12/16	Ecart N/N-1
	Valeur d'acquisition	Amortissements	Valeur Nette						
ACTIF IMMOBILISE						FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES			
immobilisations incorporelles					0,00	Fonds propres :			0,00
immobilisations corporelles (terrain, mobiliers et matériels)	7 282,00		7 282,00	3 282,00	4 000,00	- Fonds Associatif sans droit de reprise			0,00
immobilisations financières (titres et dépôts de garantie)						<i>dont sub d'invest à des biens renouvelables par l'asso.</i>			0,00
						- Réserves			0,00
						- Report à nouveau	-10 256,00	-21 979,00	11 723,00
						- Résultat de l'exercice	-8 302,00	11 723,00	-20 026,00
						Autres fonds associatifs :			0,00
						<i>dont sub d'invest à des biens non renouvelables par l'asso.</i>			0,00
TOTAL I	7 282,00	0,00	7 282,00	3 282,00	4 000,00	TOTAL I	-18 558,00	-10 256,00	-8 302,00
ACTIF CIRCULANT						PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00	0,00
Stocks	8 100,00		8 100,00	210,00	7 890,00				
Avances et acomptes versés sur commande					0,00	TOTAL II	0,00	0,00	0,00
Créances clients					0,00				
Autres créances					-30 378,00	FONDS DÉDIÉS			
sur subventions à recevoir					0,00	- sur subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
valeurs mobilières de placement					0,00	- sur autres ressources	5 500,00	22 747,00	-17 247,00
Disponibilités (autres que caisse)	2 049,00		2 049,00	978,00	1 071,00	DETTES			
Caisse					0,00	- Emprunts et dettes assimilées plus d'un an			0,00
						- Emprunts et dettes financières à moins d'un an			0,00
TOTAL II	10 149,00	0,00	10 149,00	31 566,00	-21 417,00	- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0,00
						- Fournisseurs et comptes rattachés			0,00
						- Autres	22 841,00	22 357,00	484,00
						TOTAL III	28 341,00	45 104,00	-16 763,00
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF						COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF			
Charges constatées d'avances	4 000,00		4 000,00	0,00	4 000,00	- Produits constatés d'avance	11 648,00		11 648,00
TOTAL III	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	TOTAL IV	11 648,00	0,00	11 648,00
TOTAL ACTIF	21 431,00	0,00	21 431,00	34 848,00	-13 417,00	TOTAL PASSIF	21 431,00	34 848,00	-13 417,00

Vérification	0,00
Ecart bilan	0,00

1 PRINCIPES COMPTABLES, FAITS CARACTÉRISTIQUES, COMPARABILITÉ DES COMPTES

1.1 Référentiel et principes comptables

Les principes comptables généraux appliqués aux comptes annuels de l'exercice 2017 résultent des dispositions :

- du plan comptable général 1999,
- du règlement n° 99.01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- du règlement CRC 2002.10 en vigueur depuis le 1er janvier 2005.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

1.2.1- Ventes aux enchères

Dans la lignée de l'année 2015 et 2016, les ventes aux enchères et les ventes d'œuvres d'art organisées par Projets Plus Actions ont permis de consolider la structure. Les chiffres d'affaires et bénéfices générés, cependant, sont en légère érosion.

La participation à l'événement 'Les Capucines du Street Art' n'a pas été un succès malgré l'investissement en temps. L'événement a permis de récolter 33 K€ pour un bénéfice net de 6 K€. Le temps passé (12 jours plein de mobilisation) important n'a pas été rentabilisé. Ce type d'événements ne peut être maintenu dans la stratégie globale de Projets Plus Actions comme étant au cœur de la collecte. Son caractère aléatoire et notre absence de main mise sur l'événement font que nous ne pouvons nous appuyer sur ce genre d'événements.

1.2.2- Développement de partenariats

Projets Plus Actions a contractualisée avec une société spécialisée dans le recrutement de rue de donateurs. Bien qu'ayant un coût financier important, les perspectives sont prometteuses. Nous avons multipliés par près de 300 le nombre de donateurs mensuels en 6 mois.

2 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

2.1 Les immobilisations

2.1.1- Les immobilisations incorporelles

Pas d'immobilisations incorporelles au 31/12/2017.

2.1.2- Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées par le matériel de bureau, ainsi que les autres immobilisations nécessaires à la réalisation de l'objet social de l'Association.

Projets Plus Actions a également fait l'acquisition d'un terrain de 3 hectares, à Tanguiéta au Bénin, lieu d'une de ces zones d'intervention. Le terrain va servir de zone test pour la production maraîchère ainsi que pour la protection de zone naturelle. Le coût d'achat du terrain est de 7 282 €.

2.1.3 Modalités d'amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les règles d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

2.1.4 Immobilisations financières

N/A

2.2 Actif circulant

2.2.1 Les Stocks

La valeur du stock est de 7 890,50 en 2017 au lieu de 210 € en 2016. Cela est du à l'acquisition d'œuvres d'art en vue de leur revente.

2.2.2 Les créances clients, et comptes rattachés

L'association n'a pas de créances clients au 31/12/2017

2.2.3 Les autres créances

Le solde des produits à recevoir s'élève au 31.12.17 à 0 €

2.3 Disponibilités

Les disponibilités sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, le montant des disponibilités correspond au total des soldes des comptes bancaires du Crédit Coopératif et de la Bred.

2.4 Fonds associatifs

Les variations des postes afférents aux fonds associatifs peuvent être résumées ainsi (en €) :

Postes	31/12/2016	+	-	31/12/2017
Réserve statutaire				
Fonds associatifs				
Report à nouveau débiteur	-21 979	11 723		-10 256
Report à nouveau créditeur				
Résultat	11 723		-20 025	-8 302
Fonds associatifs et réserves	-10 256	11 723	20 025	-18 558

2.5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constatées dès lors que l'association a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

En 2017, l'association n'a pas identifié de risques et charges devant faire l'objet d'une provision à la clôture. Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés et ne sont pas significatifs.

2.6 Fonds dédiés (plan comptable 1999 des associations)

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Au compte de résultat, sont enregistrés :

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectés », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs » la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés au fur et à mesure que les dépenses des projets sont engagées

en euros	31/12/2016	dotations	reprises	31/12/2017
Fonds dédiés sur subventions	0			0
Fonds dédiés sur autres ressources	22 746,76	5 500	22 746,76	5 500
TOTAL	22 746,76	5 500	22 746,76	5 500

A la clôture de l'exercice 2017, les ressources affectées par des tiers financeurs non utilisées s'élevaient à 5 500 € sur le fonctionnement, qui concernait les projets de protection de la forêt de Vohimana avec notre partenaire l'Homme & L'environnement.

2.7 Dettes :

Les comptes de dettes correspondent principalement aux frais généraux restant dus à la clôture, tels que les déplacements ainsi que les honoraires comptables et de conseil.

3 - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat fait apparaître un déficit de 8 302,01 € contre un excédent de 12 033,72 € de l'exercice précédent. Cette diminution résulte principalement de la diminution des bénéfices sur les ventes aux enchères.

3.1 Résultat de l'exploitation

Les charges de fonctionnement :

Les charges de fonctionnement comprennent notamment des charges de personnel (salaires et traitements, charges sociales et fiscales) pour 24 153,13 €, des charges externes (loyers, frais généraux, etc.) et les dépenses liés aux deux ventes aux enchères organisées en 2017.

Les produits de fonctionnement :

Les subventions d'exploitation d'un montant de 5 280 € au 31/12/16 contre 11 648 € en 2017 sont en forte progression. Les subventions ont été données par la structure Coordination Sud pour la définition d'une stratégie de marque associative.

3.2 Résultat financier

L'association n'a pas dégagé de rémunération sur ses liquidités.

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif au titre de l'exercice 2017.

4 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

L'association n'entre pas dans un périmètre de consolidation.

5 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

Il n'existe pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

6 - HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEUR RÉSEAU PRIS EN CHARGE PAR L'ASSOCIATION

Exercice couvert : du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Audit	Montant hors taxe
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes annuels	3 600,00 €
Missions accessoires (diligence directement liée à la mission des commissaires aux comptes)	0,00 €

7 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'association n'a pas d'engagements hors bilan, devant être mentionnés au sein de l'annexe comptable.

8 – COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Le compte d'emploi des ressources a été établi selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du Comité de la réglementation comptable afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations modifiant le règlement du Comité de la Réglementation comptable n° 99-01.

Le CER a pour objet de donner une lecture immédiate de l'usage de toute fondation ou association fait des ressources collectées auprès du public pour financer ses missions sociales.

La méthodologie définie par l'association est la suivante !

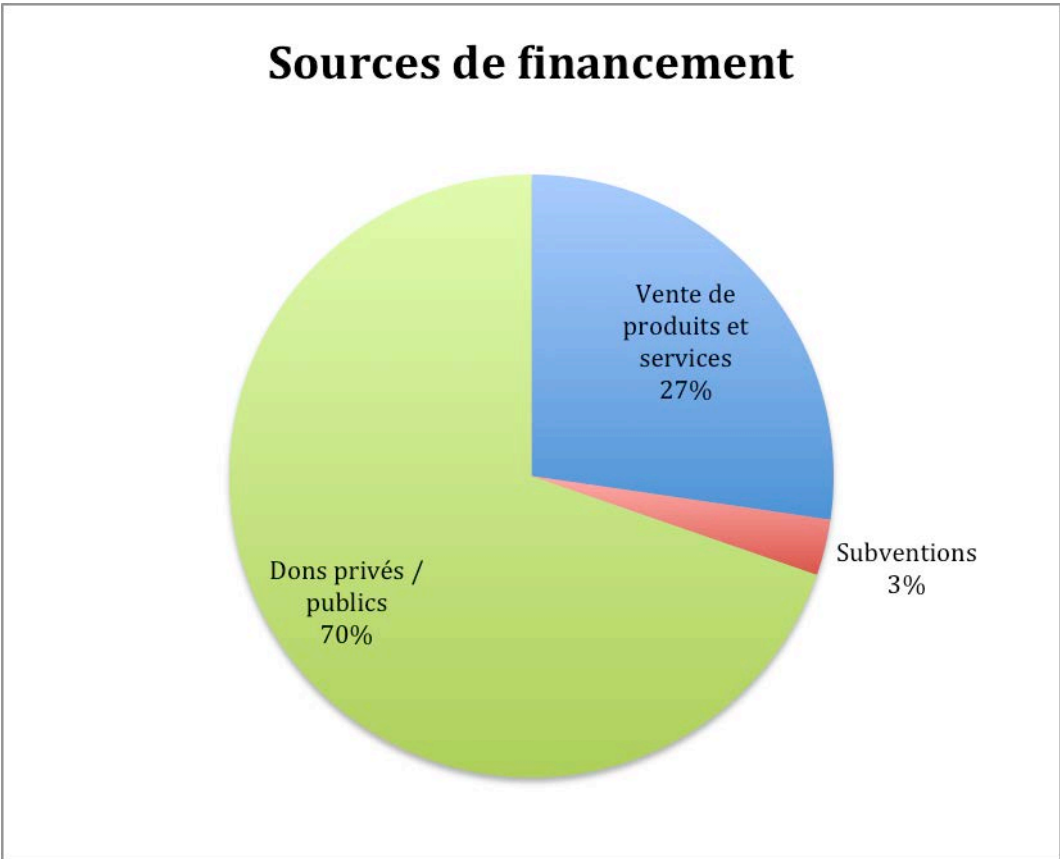
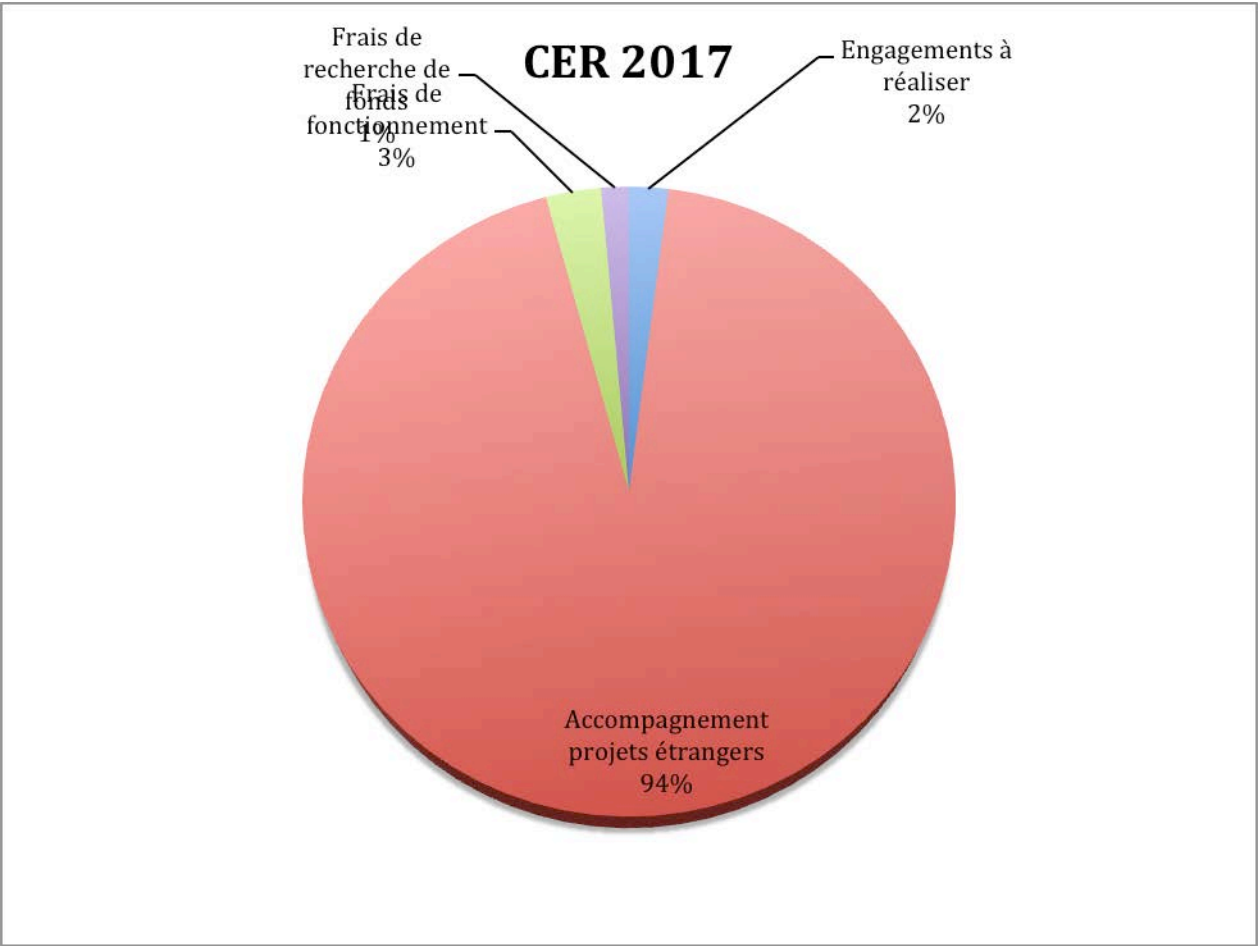
Définition des emplois :

- Les missions sociales à hauteur de 258 854,18 euros représentent l'intégralité des charges des structures hors frais de recherche et hors charges inhérentes de direction
- Les frais de recherche et développement à hauteur de 119 173,19 euros représentent l'intégralité des frais de recherche de fonds et de frais de communication liés
- Les frais de fonctionnement à hauteur de 24 153,13 euros représentent les charges des fonctions supports
- Engagements à réaliser sur ressources affectées pour 5 550 euros

Définition des ressources

- Les ressources collectées auprès du public pour 270 535,49 euros (dons, legs et autres produits liés à la générosité public)
- Subventions et autres concours publics pour 11 648 euros
- Autres produits pour 106 093,23 euros
- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs à hauteur de 5 500 euros.

Compte d'emploi des Ressources année 2017					
Emplois	Emplois 2017 - compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public en 2017	Ressources	Ressources collectées 2017 - Compte de résultat	Suivi des ressources collectées et utilisées 2017
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0,00
1.Missions sociales	258 854,18	258 854,18	1.Ressources collectées auprès du public	270 535,49	270 535,49
2. Frais de recherche de fonds	119 173,19	7 787,54	2. Autres fonds privés		
3.Frais de fonctionnement de l'organisme	24 153,13	3 893,77	3. Subventions et autres concours publics	0,00	
			4. Autres produits	106 096,23	
I TOTAL DES EMPLOIS DU COMPTE DE RESULTAT	402 180,50	270 535,49	I TOTAL DES RESSOURCES DU COMPTE DE RESULTAT	376 631,72	270 535,49
II. DOTATION AUX PROVISIONS	0,00		II. REPRISE DES PROVISIONS	0,00	
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	5 500,00		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	22 746,00	
			IV.VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		0,00
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	8 302,00	
V. TOTAL GENERAL	407 680,50		TOTAL I	407 680,50	270 535,49
		4 000,00			
		0,00			
VI. TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		274 535,49	VI. TOTAL DES RESSOURCES FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		270 535,49
Evaluation des contributions volontaires en nature					
Missions sociales		47 586,36	Bénévolat	5 000,00	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges		5 000,00	Dons en nature	47 586,86	



COMPTE DE RESULTAT 2017			
PRODUITS D'EXPLOITATION	31/12/17	31/12/16	Ecart N/N-1
Ventes de produits finis, prestations de service et marchandises (70)	97 965,78	106 987,05	-9 021,27
Production stockée et immobilisée (71 et 72)	7 890,50	210,00	7 680,50
Subventions d'exploitation (74)	0,00	5 280,33	-5 280,33
Autres produits de gestion courante (75)	270 535,49	182 013,57	88 521,92
Dont :			
- Cotisation	3 280,00	1 400,00	1 880,00
- Produits divers de gestion courante (dons...)	267 255,49	179 163,57	88 091,92
Reprises sur amortissements et provisions (781)			0,00
Transfert de charges (791)			0,00
REPORT DE RESSOURCES non utilisées des ex. antérieurs	22 746,76	20 713,00	2 033,76
TOTAL I	399 138,53	315 203,95	83 934,59
CHARGES D'EXPLOITATION		31/12/16	Ecart N/N-1
Achats matières premières et marchandises	50 527,23	42 926,42	7 600,81
Services extérieurs	36 061,62	22 280,98	13 780,64
Dont :			
- Sous-traitance	0,00	0,00	0,00
- Locations et charges	10 442,51	15 900,46	2 542,05
- Entretien, réparations et maintenance	2 945,84	1 458,96	1 486,88
- Primes d'assurances	2 101,47	1 467,56	633,91
- Etudes, documentations, séminaires, conférences	1 571,80	3 454,00	-1 882,20
Autres services extérieurs	58 630,32	48 613,84	10 016,48
Dont :			
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	36 039,12	4 673,03	31 366,09
- Publicité, relations publiques	4 388,56	22 335,15	-17 946,59
- Déplacements, missions et réceptions	10 472,56	10 742,07	-8 269,51
- Frais postaux et frais de télécommunication	2 876,24	1 498,69	1 377,55
- Services bancaires et assimilés	3 267,91	1 364,90	1 903,01
- Cotisations diverses	0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes	341,64	747,64	-406,00
Charges de personnel	48 188,18	33 662,97	14 525,21
- Rémunération du personnel	34 306,50	25 020,52	9 277,98
- Charges de sécurité sociale et de prévoyance	13 881,68	8 634,45	5 247,23
Accompagnement projets étrangers	219 058,60	132 191,62	86 866,98
Autres charges courantes	15,24	0,00	15,24
Dotations aux amortissements et provisions	0,00		
ENGAGEMENTS A REALISER sur ressources affectées	5 500,00	22 746,76	
TOTAL I	407 322,83	303 170,23	104 152,60
Résultat d'exploitation	-8 184,30	12 033,72	20 218,02
Produits financiers		0,00	0,00
Charges financières	-88,10	-25,87	-62,23
Résultat financier	-88,10	-25,87	-62,23
Résultat courant	-8 272,40	12 007,85	-20 280,25
Produits exceptionnels	239,95		239,95
Dont :			
- Produits de cessions des éléments actif cédés (cpte 775)			0,00
- Quote-part des sub d'invest. virées au compte de résultat (compte 777)			0,00
Charges exceptionnelles	269,56	285,00	-15,44
Dont :			
- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (compte 675)			0,00
Résultat exceptionnel	-29,61	-285,00	224,51
Impôt sur les sociétés			0,00
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)			0,00
Engagement à réaliser sur ressources affectées (-)			0,00
Résultat de l'exercice : excédent (+)	-8 302,01	11 722,85	-20 055,74

COMPTE DE RESULTAT 2017

Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
- Bénévolat			0,00
- Prestations en nature	5 000,00	5 000,00	0,00
- Dons en nature	47 586,86	2 813,58	44 773,28
Total évaluation produits	52 586,86	7 813,58	44 772,98
Charges			
- Secours en nature	47 586,56	2 813,58	44 772,98
- Mise à disposition gratuites de biens et services	5 000,00	5 000,00	0,00
- Personnel bénévole			
Total évaluation charges	52 586,56	7 813,58	44 772,98

En 2017, la part des dons est de **61,34 %**, celle des cotisations de **0,47 %**, Les ventes de produits et services de **36,4 %** et les subventions de **1,79 %**

CONCLUSION

Le budget de l'association est en croissance. Le travail de fonds entrepris depuis 2015, concernant la structuration de l'association par la mise en place de procédures et le déploiement d'un projet associatif, doit être maintenu dans les prochaines années.

III Actions réalisées 2017

1) Présentation des partenaires

Benin

Andia

L'ONG Andia, créée en 1993 intervient dans le domaine de la protection de l'enfance et du développement communautaire au Bénin. Andia est membre du réseau ReSPESD (Réseau des Structures de Protection de l'Enfance) initié par l'UNICEF et présidé par la Croix Rouge et collabore entre autres avec Terre des Hommes. En juin 2006, Andia a présenté, en partenariat avec l'Organisation Mondiale Contre la Torture, un rapport alternatif sur les Droits de l'Enfant au Comité des Nations Unies à Genève.

Actions & Développement

Fondée en février 2003 par un groupe de jeunes Béninois, Actions & Développement (A&D) est une association apolitique, à but non lucratif, de type Loi de 1901. Elle a pour mission de contribuer au développement du Nord Bénin, dans les départements de l'Atacora et de la Donga, par la mise en œuvre d'actions concrètes dans les domaines de l'Éducation, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), de la Promotion Féminine et de la protection de l'environnement.

Madagascar

L'Homme et l'Environnement

Fondée en 1993, l'ONG L'Homme et l'Environnement, basée à Madagascar, s'est spécialisée dans le développement durable et la préservation de la biodiversité par l'implication des populations locales défavorisées. Elle œuvre sur des zones spécifiques très riches en biodiversité menacée, avec le but de faire la démonstration que la préservation de l'environnement et développement humain peuvent aller de pair.

Naturevolution

Naturevolution est une association environnementale, fondée en 2009 par Evrard Wendenbaum et Emeric Mourot, dans le but d'agir pour la sauvegarde de la biodiversité, l'amélioration des connaissances sur le vivant et la modification des comportements individuels et collectifs en faveur de la nature, nécessaires au bien-être de l'humanité.

Pour cet objectif, l'association se focalise notamment sur des espaces naturels exceptionnels, particulièrement riches en espèces et largement méconnus parce qu'extrêmement difficiles d'accès.

Nicaragua

Paso Pacifico

Créée en 2005 par Liza Gonzales (ancienne Directrice du système d'aires protégées du Nicaragua) et Sarah Otterstrom (Docteur en écologie), L'ONG PASO PACIFICO est spécialisée dans la conservation marine et terrestre sur la côte pacifique du Nicaragua. L'ONG travaille en collaboration avec les communautés locales pour promouvoir une protection durable de l'environnement.

2) Présentations des principales actions soutenues

Andia : Bénin

Financement : 7 500 €

Situation géographique



Contexte

La commune d'Agbangnizoun, située dans le département du Zou, au carrefour de six communes (Abomey, Bohicon, Djidja, Zogbodomey, Lalo et Klouékanmè) couvre une superficie de 244 km². La population totale compte près de 55 000 habitants répartis en 10 arrondissements et 51 villages. La densité de 209 habitants au km² est largement supérieure à la moyenne départementale, cependant le taux d'accroissement est faible du fait de l'émigration de la population active motivée par la recherche de terres fertiles et / ou d'opportunités d'emplois, surtout chez les hommes, ce qui conduit à un nombre supérieur de femmes (53%) souvent démunies de ressources, et de terres.

Le peuplement est relativement homogène, représenté essentiellement par le groupe ethnique Fon (98%).

L'agriculture qui fait vivre 80% de la population se caractérise par des faibles rendements du fait principalement de la dégradation des sols. Dans le domaine de la production animale, le système traditionnel de la divagation du petit bétail est la règle. Le manque d'appui et la non maîtrise de techniques adéquates représentent des entraves au développement

Problématique de la traite des enfants

Agbangnizoun, à l'instar d'autres communes du département, est le point de recrutement de main d'œuvre enfantine. De nombreux parents de cette zone connaissant une situation d'indigence extrême ont recours à des trafiquants contre des promesses de gains d'argent. Ces enfants victimes de la traite se retrouvent exploités et maltraités dans les fermes lointaines, comme portefaix, vendeurs sur les marchés, ou domestiques dans les villes, souvent déportés à l'étranger, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Nigeria où se sont établis de véritables réseaux. Certains enfants n'en reviennent jamais. Beaucoup portent les séquelles physiques et psychologiques de la maltraitance. La non déclaration des naissances pose aussi le problème de l'identification des enfants.



De manière plus large, on constate l'insuffisance du système de protection sociale dans la prise en charge des enfants en situation difficile.

Programme du CEFODEC



Le Centre d'Education, de Formation et de Développement Communautaire (CEFODEC) a été ouvert en octobre 2004, grâce à l'appui de la Mairie qui a d'abord mis à la disposition d' ANDIA une maison d'accueil (en location), puis un terrain de 12 hectares a été octroyé pour le développement de ses activités. Les enfants en situation difficile (orphelins, victimes de maltraitance, exploités, menacés de mariage forcé, handicapés) et sans aucun support familial ou communautaire vont trouver au Centre un lieu de protection et une plate forme éducative pour leur réinsertion.

Une équipe d'éducateurs et de formateurs assure l'encadrement psychologique et affectif, l'éducation fondamentale, la formation artisanale et agropastorale jusqu'à l'insertion sociale et professionnelle de chaque enfant. Le suivi du CEFODEC est assuré par un comité présidé par le maire et dirigé par l'ONG ANDIA.

Actions soutenues

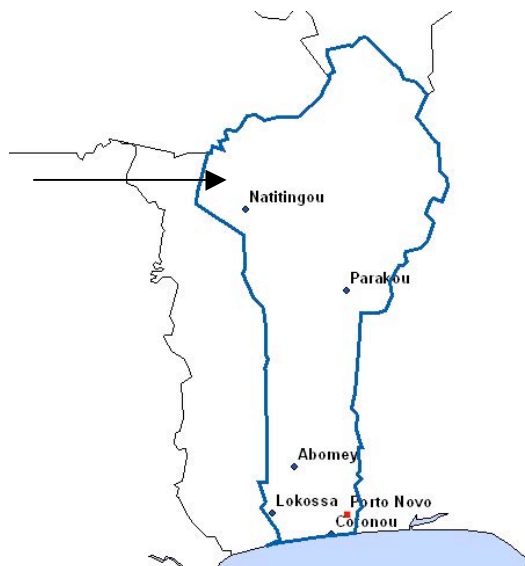
Projets Plus Actions a soutenu le centre Cefodec pour l'alimentation de base des enfants. La partie alimentaire représente 80% des frais liés au fonctionnement du centre Cefodec. Le financement correspond à plus de 15 000 repas. Montant : 2 000 €.

Projets Plus Actions a aussi permis la construction d'une case pour le palais princier d'Agbangnizoun. Montant : 5 500 €.

Actions & Développement : Bénin

Financement : **850 €**

Situation géographique



Contexte

La Commune de Tanguiéta, située dans le Nord-Ouest du département de l'Atacora au Bénin, couvre une superficie de 5.456 km². Elle s'étend sur deux milieux physiques distincts au Nord Ouest et à l'Ouest : la plaine et la Chaîne de l'Atacora.

Le climat de la commune de Tanguiéta est de type soudano sahélien avec une saison pluvieuse qui va de mai à novembre et une saison sèche qui s'étend sur quatre mois environ (de novembre en mai). La saison sèche comprend deux types de temps : l'harmattan de novembre à février suivie d'une grande chaleur jusqu'en mai. Les précipitations sont abondantes dans les mois d'août et de septembre. La pluviométrie varie de 800 mm à 1100 mm.

Selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (R.G.P.H 3) de 2002, la population de la commune de Tanguiéta est de 54.719 habitants avec 27.120 hommes et 27.599 femmes. C'est une population en croissance soutenue, avec une forte proportion des jeunes.



L'agriculture occupe plus de 80 % de la population dont elle constitue par ailleurs la principale source de revenus grâce à la production du coton, des tubercules (igname et manioc) et des céréales (riz, mil, sorgho et maïs).

Les pratiques culturelles traditionnelles, la pratique anarchique des feux de brousse incontrôlés et l'exploitation abusive des ressources forestières (bois de chauffe pour la cuisson des aliments et fabrication du charbon de bois) constituent une véritable menace pour l'environnement dans un contexte où les écosystèmes sont fortement dégradés et fragilisés. En effet, les populations dépendent de la petite agriculture et des ressources naturelles pour s'alimenter, se soigner et se procurer des revenus. Poussés par la double nécessité de produire davantage et d'améliorer leurs conditions de vie, elles surexploitent des écosystèmes fragiles.



La pénurie des ressources ne peut qu'exacerber la pauvreté, avec pour corollaires :

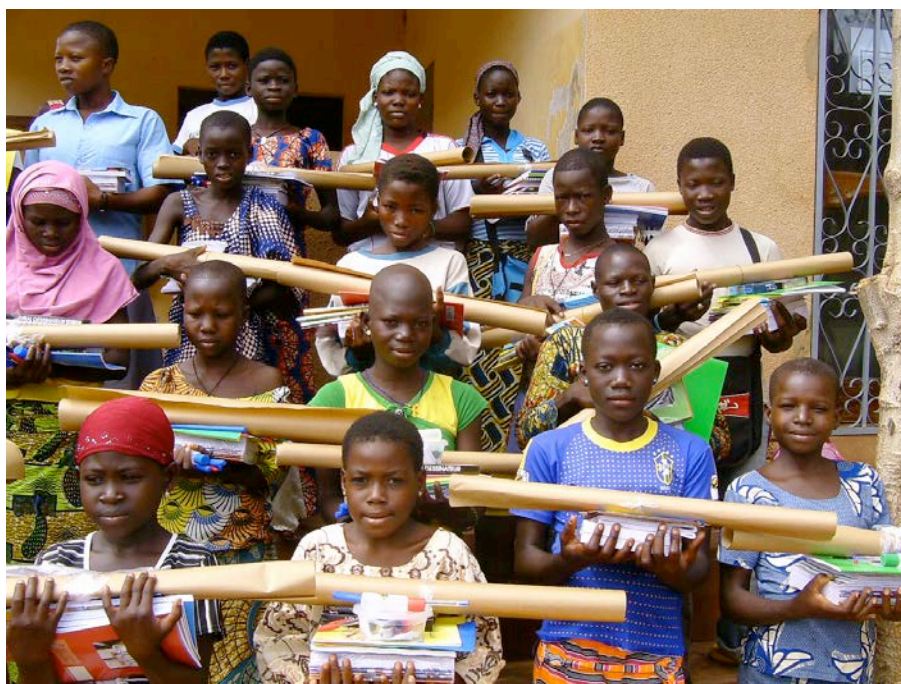
- une réduction des superficies cultivables ;
- des faibles rendements agricoles ;
- l'amenuisement des ressources alimentaires ;
- l'amenuisement des revenus des populations ;
- l'exploitation abusive des ressources fauniques et forestières ;
- la dégradation du couvert végétal ;
- l'érosion des berges et l'assèchement prématuré des cours d'eau ;
- un exode massif des jeunes vers les villes.



Face à cette situation, il importe, non pas de substituer l'agriculture par d'autres activités méconnues des populations concernées, mais de faire en sorte que la pratique de l'agriculture continue d'être une source de revenus des populations tout en favorisant la préservation de l'environnement. Il s'agit donc de trouver des solutions durables, simples d'application et surtout appropriées.

L'alternative à cette situation passe par la reforestation à travers le développement de **l'agroforesterie** ou **agrosylviculture**. C'est une pratique ancestrale, connue et facile à pratiquer. C'est un système dynamique de gestion des ressources naturelles reposant sur des fondements écologiques, qui intègre des arbres dans les exploitations agricoles et le paysage rural et permet ainsi de diversifier et de maintenir la production afin d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre.

Plusieurs programmes de maraîchage et d'agroforesterie ont été développés dans la région grâce à Projets Plus Actions. Ceux-ci sont, notamment, plus de 60 000 arbres qui ont été replantés dans les 7 villages et hameau autour de Tanguiéta.



Les bénéficiaires des programmes d'agroforesterie et de maraîchage ont reçu également de l'aide à la scolarisation de leurs enfants. L'idée première est d'avoir une dégressivité pour les aides.

Action soutenue

Financement du parrainage scolaire de quatre enfants dans le village de Firioun (30 kilomètres de Tanguieta). Ces parrainages ont commencé il y a 5 ans lors de la mise en place du programme d'agroforesterie. Il était destiné à aider les enfants les plus vulnérables à pouvoir accéder à la scolarité : Montant : 850 €

Lueur d'Espoir : Bénin

Voir la situation géographique et le contexte d'Actions & Développement

Financement : **850 €**

Action soutenue

Plantation de 11 500 arbres : **14 040 €**

2 missions d'écovolontariat : **1 560 €**



L'Homme et l'Environnement / Madagascar

Financement : 7 900 €

Situation géographique

Contexte



La biodiversité de la faune et de la flore malgache sont mondialement connues. La pauvreté des populations locales vivant en bordure des forêts est très importante et pour survivre elles pratiquent la culture ancestrale sur brûlis avec pour corolaire une déforestation massive.

L'Homme et l'Environnement intervient sur 6 sites dont 4 soutenus par Projets Plus Actions.

Le site de **VOHIMANA** : est situé à 12 km après le carrefour d'Andasibe sur la Route Nationale RN2 (Antananarivo–Toamasina), le site comprend dix villages regroupant environ 1 600 habitants qui vivent à la fois d'activités agricoles et de l'exploitation des ressources forestières. La forêt de Vohimana est une forêt tropicale humide de moyenne altitude, hot spot planétaire de biodiversité, située au sud du Parc National de Mantadia. Cette forêt n'avait pas de statut de conservation avant l'intervention de l'ONG et était en train de disparaître à court terme.

Le site de **VOHIBOLA** où les populations y vivent de la pêche artisanale et ponctuellement de l'exploitation de la forêt. Le site de Vohibola situé à 60 km au Sud de Toamasina sur le canal des Pangalanes comprend 4 villages, Andranokoditra, Tampina, Topiana et Ambodirotra qui regroupent environ 1 500

habitants. La forêt de Vohibola est une forêt littorale mais renferme aussi une zone humide fragile et riche pour laquelle la procédure de classification RAMSAR (zone humide d'importance internationale) nécessaire. La forêt abrite une diversité floristique unique et gravement menacée dernier reliquat de la forêt littorale Malgache de l'Est.

Depuis 2007, l'ONG L'Homme et l'Environnement s'est engagé dans le développement d'un programme autour d'une communauté dynamique qu'elle a soutenu depuis 2005 pour le développement de la production d'huiles essentielle à **Tsianinkira** dans l'ouest malgache au nord de Mahajanga. Ce programme devrait permettre de jouer un rôle de création de dynamique entre différents acteurs locaux et peut-être d'inverser les tendances dramatiques de destruction de l'environnement dans la région jusqu'à la baie de Narinda

Le site de **FOHISOKINA** est situé au cœur des Hautes Terres, dans le pays Zafimaniry, ce site est un des derniers habitats de la grenouille *Mantella cowani*, une espèce qui a été anciennement exploitée pour le marché international avant d'être classée en Annexe I de la CITES. L'ONG L'Homme et L'Environnement à proposé un projet de conservation et de reboisement avec la participation active de la communauté de base FOMISAME « Fohisokina Mitahiry ny Sahona Mena » basé dans le village d'Ampadivana, commune d'Ivato afin de préserver et aménager un des derniers lieux de reproduction de ce batracien multicolore connu des naturalistes du monde entier.

Les actions développées par l'ONG *L'Homme et l'Environnement* s'orientent principalement vers plusieurs programmes et/ou domaines d'activités :

1° La restauration de la forêt dégradée et le reboisement communautaire :



Reconstitution du couvert forestier, conservation des espèces menacées et enrichissement de forêts en espèces utiles En mesure d'accompagnement du programme, l'ONG développe un programme de justification du rôle de la forêt et des zones de reboisement en tant que puits de carbone en analysant les potentiels de séquestration de carbone du site.

2° La valorisation durable des ressources naturelles à travers de la production d'huiles essentielles (pour les deux sites) et d'huile végétale (à Vo hi bola) via des Associations locales :

Rattachés à des programmes de recherche, la collecte des feuilles et des graines, les plantations pour la production d'huiles essentielles représentent de nouvelles sources de revenus pour la population locale. Des alambics ont été installés et les productions ont été regroupées dans des Associations locales. Les productions sont certifiées « biologiques »

3° L'écotourisme :

l'ONG L 'Homme et l'Environnement s'est engagée à soutenir le développement du programme écotourisme permettant d'augmenter les revenus de la population locale et à optimiser l'implication des communautés dans la gestion du programme. Le tourisme participatif par le biais de l'hébergement chez l'habitant a été développé en aménageant quelques cases dans les villages

4° L'exploitation agricole durable à Vohimana :

Amélioration des conditions de vie de la population locale au travers de la mise en place d'infrastructures permettant de diversifier et d'intensifier les techniques agricoles améliorées et compatibles avec la préservation des fonctions de l'écosystème local.

5° La promotion d'une pêche durable à Vohibola :

Peut se développer suite à une étude sur les problématiques de prise déclinantes dans le canal des Pangalanes et sur les stratégies d'intervention adéquates. Un projet « acadja » a été initié visant à l'augmentation de la productivité halieutique dans les lagunes.

6° L'appui à l'artisanat durable :

Avec l'appui de l'ONG L'Homme et l'Environnement, une boutique a été mise en place par l'Association VONONA à Vohibola dans laquelle les visiteurs du site peuvent acheter des huiles essentielles produites par l'Association et surtout de l'artisanat local issu de la collecte durable de « *penjy* » et « *harefo* » par les artisans locaux des 4 villages avoisinants. L'ONG a donné également à l'Association des appuis pour l'identification de marchés respectant le protocole de durabilité d'exploitation.



7°L'éducation :

Les actions menées jusqu'à présent, se sont basées sur l'information aux parents pour scolariser leurs enfants et prendre en charge leur éducation. Mais l'école telle qu'elle est proposée aux enfants, aujourd'hui, ne favorise pas cette démarche.

Elle apparaît, au contraire, décalée par rapport aux réalités des familles qui luttent quotidiennement pour survivre. Le programme Education a décidé ainsi d'orienter son action sur l'enfant au cœur du programme. Un enfant qui comprend pourquoi il apprend et qui est capable rapidement de transférer son apprentissage dans sa vie de tous les jours est un moyen de contribuer au développement durable. En effet, le programme Education se base sur une nouvelle représentation de ce que peut apporter l'école, individuellement et collectivement.

8° La santé :

Des investissements pour les travaux d'aménagement et d'extension du centre de santé, pour la recherche et l'approvisionnement en eau potable sont considérés dans le cadre du programme de santé permettant de démontrer une réelle considération humaine dans le traitement de problématiques du développement du programme de conservation.

L'ONG structure progressivement son programme de santé afin de pérenniser ses actions. Les communautés locales sont ainsi sollicitées pour cerner les meilleures approches à adopter dans la promotion des soins préventifs et en particulier dans le suivi de la santé maternelle et infantile (suivi prénatal et postnatal, planning familial, vaccination)

Actions soutenues

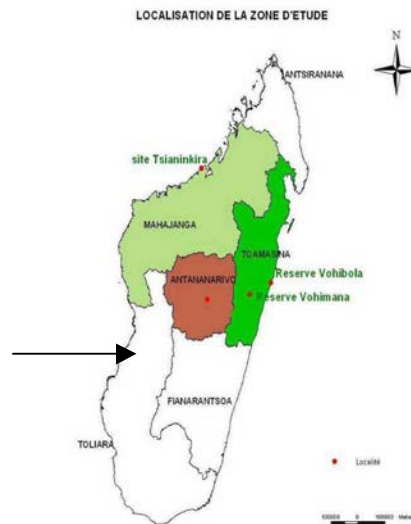
Financement projet Syse (Création d'une base de données afin de traiter les données socio-environnementales : 200 €

Reboisement de la forêt de Vohimana: 7 700 €

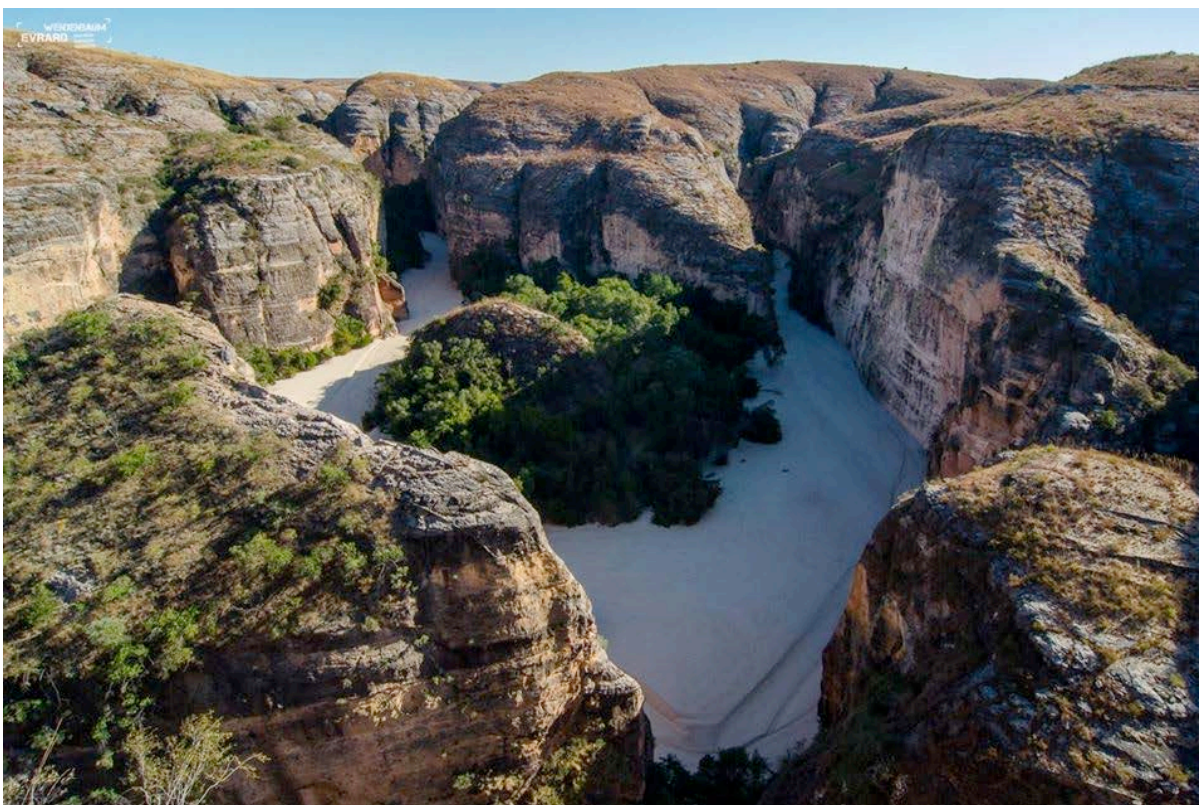
Naturevolution : Madagascar

Financement : **181 466,84 €**

Situation géographique :



Contexte :



Le massif du Makay, situé au centre-ouest de Madagascar, est un gigantesque labyrinthe naturel de 4 000 km² encore largement inexploré.

Cette oeuvre géologique monumentale faite de centaines de profonds canyons couverts de forêt tropicale a offert toutes les conditions propices à la création de nouvelles espèces et ce relief l'a jusqu'à présent isolé et protégé depuis des millions d'année.

Le massif est ainsi devenu un sanctuaire d'espèces parmi les plus curieuses de la planète. Malheureusement, les dégradations

anthropiques sont de plus en plus importantes et sur ces petits écosystèmes uniques au monde, les dégâts sont rapides et irréversibles. Le projet de conservation du Makay, mené par l'association Naturevolution, vise à sauver cet éden avant qu'il ne soit trop tard.



Pour atteindre cet objectif, Naturevolution travaille avec les populations locales afin de mettre en place des activités génératrices de revenus ne dégradant pas le massif du Makay, notamment grâce à l'écotourisme et à l'agroforesterie.

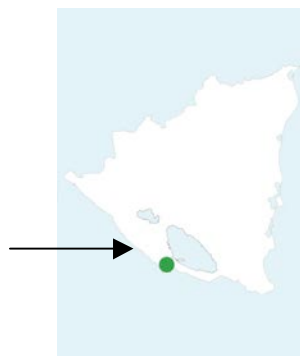
Des programmes sociaux sont élaborés conjointement comme la création et la gestion d'une bibliothèque.

Financement de la construction du toit de l'école de Tsivoko dans le massif du Makay : 500 €
75 missions d'écovolontariat : 180 016,84 €
Protection du massif du Makay : 950 €

Paso Pacifico : Nicaragua

Financement : 500 €

Situation géographique :



Contexte :



L'isthme de Paso Pacifico est situé au Sud Ouest du Nicaragua entre l'Océan Pacifique et le lac Nicaragua. Sur ce petit territoire se dressent les dernières forêts tropicales sèches du pays qui abritent une forte biodiversité terrestre et marine menacée.

Le corridor forestier du Paso del Istmo revêt une importance capitale en termes de connectivité biologique, servant en particulier de passage à la faune locale entre le nord et le sud du continent.

Outre une diversité de plantes exceptionnelle, la région compte plusieurs espèces de primates, Singe Hurlleur, Capucin, Singe Araignée ; de nombreux autres mammifères dont le Jaguar, le Puma et le Coatis; près de 600 espèces d'oiseaux, dont le perroquet à col jaune; une centaine d'espèces de papillons;

des poissons endémiques; quatre espèces de tortues de mer etc.

Le perroquet amazone à nuque d'or (*Amazona auropalliata*) a vu sa population diminuée de plus de 50% durant les 20 dernières années. Cet état de fait est dû à la déforestation et au trafic illégal de ces perroquets, vendus sur le marché noir.

Dans la zone, en 2007, seul un quart des nids étaient intacts. Les perroquets sont des grands essaimeurs de graines, ce qui contribue grandement à la régénération des forêts.



En réponse à cela, Paso Pacifico a développé un programme incluant les populations locales. Ainsi, pour chaque naissance, les naissances rapportent aux fermiers deux fois plus d'argent qu'une vente sur le marché noir.

Des nids ont été créés spécialement pour les perroquets et des arbres spécifiques ont été plantés.

Ces actions permettent la stabilisation des populations de perroquets amazone à nuque d'or.



Financement d'un projet de protection des perroquets Amazone à nuque d'or : 500 €

3) Synthèse

En 2017, Projets + Actions est intervenu dans trois pays, le Benin, Madagascar et le Nicaragua.

Associations	2007-2013	2014	2015	2016	2017
Benin	X	X	X	X	X
Burkina Faso	X	X	X		
Madagascar	X	X	X	X	X
Cameroun	X				
France	X				
Indonésie		X			
Nicaragua	X	X	X	X	X

Nombre de pays soutenus **3** **5** **4** **3** **3**

Le montant global des financements en 2015 est de 218 503,60 € comparé à 137 962,77 € en 2016. (+ 58%)

Synthèse des projets soutenus par association partenaire

Pays	Associations	2007-2013	2014	2015	2016	2017	Total
Madagascar	Naturevolution	56 954,50 €	27 134,39 €	51 110,39 €	113 804,19 €	187 713,60 €	436 717,07 €
Madagascar	Homme et Environnement	160 065,70 €	13 240,26 €	24 400,00 €	12 230,00 €	7 900,00 €	217 835,96 €
Benin	Andia	34 865,00 €	5 000,00 €	13 400,00 €	6 526,00 €	7 500,00 €	67 291,00 €
Benin	Actions et Développement	58 580,00 €	4 300,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	850,00 €	65 730,00 €
Indonésie	Naturevolution	0,00 €	49 500,00 €	0,00 €			49 500,00 €
Madagascar	Madam' Isa	37 620,40 €	0,00 €	0,00 €			37 620,40 €
Burkina Faso	AGCEG	31 731,13 €	0,00 €	637,50 €			32 368,63 €
Madagascar	Acting For Life	28 431,00 €	0,00 €	0,00 €			28 431,00 €
Benin	Cadel	27 783,92 €	0,00 €	0,00 €			27 783,92 €
Madagascar	Point du Jour	21 809,00 €	0,00 €	0,00 €			21 809,00 €
Benin	Ecodec	0,00 €			2 817,58 €	14 040,00 €	16 857,58 €
Burkina Faso	Festival des Arts Plastiques de Ouagadougou	6 715,56 €	0,00 €	0,00 €			6 715,56 €
Cameroun	Erufef	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €			5 400,00 €
Benin	R-Sud	4 691,68 €	500,00 €	0,00 €			5 191,68 €
Nicaragua	Paso Pacifico	2 000,00 €	0,00 €	1 300,00 €	1 000,00 €	500,00 €	4 800,00 €
Madagascar	Lohanosy	0,00 €	0,00 €	2 952,00 €	585,00 €		3 537,00 €
Madagascar	Mandresy	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €			2 400,00 €
Madagascar	Santé Sud Madagascar	2 070,00 €	0,00 €	0,00 €			2 070,00 €
France	PSP	1 416,00 €	0,00 €	0,00 €			1 416,00 €
Total		482 533,89 €	99 674,65 €	94 799,89 €	137 962,77 €	218 503,60 €	1 033 474,80 €

Synthèse par type de projets soutenus

ays	Projets financés	Association Partenaire	Economie	Educ-Soc	Environ.	Santé	Culture	MONTANT
ENIN	Parrainages scolaires de 5 enfants	ACTIONS & DEVELOPPEMENT		X				850,00 €
ENIN	Protection de l'enfance maltraitée	ANDIA		X		X		2 000,00 €
ENIN	Construction d'une case palais royal	ANDIA	x				X	5 500,00 €
ENIN	Financement de la création d'une pépinière	ECODEC	X		X			715,00 €
ENIN	Première Tranche plantation de 10 000 arbres à Tanguiéta	ECODEC			X			13 325,00 €
ADAGASCAR	Financement deuxième tranche projet Syse (Base de données)	L'HOMME & L'ENVIRONNEMENT		X	X			200,00 €
ADAGASCAR	Reboisement Vohimana et Vohibola	L'HOMME & L'ENVIRONNEMENT		X				7 700,00 €
ADAGASCAR	Financement de la construction du toit de l'école de Tsivoko dans le massif du Makay	NATUREVOLUTION		X				500,00 €
ADAGASCAR	Financement de la protection du massif du Makay	NATUREVOLUTION			X			950,00 €
ADAGASCAR	75 Missions d'écovolontariat dans le Makay	NATUREVOLUTION	X	X	X			186 263,60 €
ICARAGUA	Protection des perroquets amazona ochrocephala	PASO PACIFICO	X		X			500,00 €

TOTAL 218 503,60 €

5 nouveaux projets financés + 6 ancien dont le financement a été complété

Synthèse par type de projets soutenus depuis l'origine

	2007-2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Cumul général
Domaines	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total
Développement économique									
Nombre de projets économique soutenus	10	4	7	3	2	0	0	0	28
Création d'emplois	86	4	13	0	0	0	0	0	103
Education / Social									
Nombre de programmes alimentaires annuels soutenus	136	180	23	45	32	32	30	30	447
Nombre d'années scolaires soutenues	14	4	5	3	5	5	4	4	447
Construction de bâtiments sociaux	2				1	0	1		5
Programmes sociaux soutenus	1	2	1	1	1	1			7
Nombre de repas fournis	110070	36000	7600	2845	11380	15173	18300	8000	215062
Missions de formations professionnelles	8	8	7						23
Environnement									
Nombre d'arbres replantés	83 807	39 012	18 221	49 453	41 105	40 000	66 952	14 500	367297
Nombre de compostières géantes	4								4
Fourniture de kilos de semences	43 003								43002,5
Fourniture de plants hors arbres	23 000								23000
Nombre de sites d'intervention			15	8	7	6	7	7	23
Nombre d'hectares acquis							3		3
Nombre de missions d'écovolontariat								75	0
Mission scientifique d'exploration					1				1
Santé									
Nombre de médecins formés	5								5
Nombre d'habitants ayant accès à la médecine	51 600		1 014						52614
Programmes d'éducation à la santé financés	2								2
Création de puits	7	8		7		2			22
Nombre d'habitants ayant accès à l'eau potable	1015	EC							1015
Toilettes publiques créées	1								1
Douche publique créées	1								1
Nombre de dispensaires créés	1		1						2
Filtres à eau	4								4
Sauvegarde et promotion du patrimoine culturel									
Financement de la reconstruction d'un bâtiment culturel	1							1	2
Participation à un festival culturel	1	1	1	1					4
Divers									
Financement d'un véhicule	3		1						4
Financement d'un concours propreté	1								1

IV Bilan général des activités

Projets Plus Actions a eu une année 2017 positive et difficile également. Les activités générales ont progressées de 26,62 % comparé à 2016. Le nombre d'adhérents est en progression. La part des activités liée aux ventes aux enchères a diminué au profit d'un rééquilibrage avec d'autres sources de financement.

L'association a poursuivi le déploiement de son projet associatif 2016-2018.

Les activités ont été fortement orientées vers Madagascar. Ce pays absorbe la majeure partie de nos financements depuis 2017. Ceci est plutôt normal puisque nous y avons 4 zones d'intervention contre 2 au Bénin et 1 au Nicaragua.

V Budget et perspectives 2018

L'année 2018 verra la continuité et la fin du déploiement du projet associatif de l'association 2016-2018. En 2017, nous étions en ligne avec ce projet et souhaitons continuer à l'investir.

L'année 2018 verra le renforcement de nos partenariats déjà existants avec nos partenaires locaux et le démarrage de nos activités en Indonésie, après une première intervention en 2014

1) Budget

Le budget 2018 est fixé à 450 000 € soit une augmentation de 12,74 % par rapport au budget réalisé en 2017. (399 138,53 €)

2) Partenaires soutenus

Le nombre de partenaires soutenus sera de 6 partenaires.

Les partenariats existant seront renforcés.

Projets Plus Actions prévoit de commencer ses actions en Indonésie mais ne prévoit pas de contracter de nouveaux partenariats dans les pays d'intervention actuels ni en Indonésie. Il est prévu de soutenir Naturevolution en Indonésie. Il s'agira donc d'un partenariat élargit.

3) Projets soutenus

10 projets majeurs en fonction des donations, des opportunités et des priorités.

4) Pays d'intervention

Projets + Actions interviendra dans 4 pays : Benin, Indonésie, Madagascar et Nicaragua.

5) Equipe

L'équipe des permanents pour 2018 sera stabilisée.

Le recrutement de nouveaux adhérents actifs continuera avec pour objectif 50 adhérents à fin 2018.

6) Donateurs

L'association prévoit plus de 2 000 donateurs en 2018